

Journals

No. 112

Monday, June 12, 2000

11:00 a.m.

Journaux

N^o 112

Le lundi 12 juin 2000

11 heures

PRAYERS

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 11:00 a.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The House resumed consideration of the motion of Ms. Alarie (Louis-Hébert), seconded by Mrs. Tremblay (Rimouski — Mitis),—That, in the opinion of this House, the government should make labelling of genetically modified foods compulsory, and should carry out exhaustive studies on the long-term effects of these foods on health and the environment. (*Private Members' Business M-230*)

The debate continued.

Pursuant to Standing Order 93, the Order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Anderson (Minister of the Environment), seconded by Mr. MacAulay (Solicitor General of Canada),—That Bill C-33, An Act respecting the protection of wildlife species at risk in Canada, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Environment and Sustainable Development;

And of the amendment of Mr. Herron (Fundy — Royal), seconded by Ms. St-Jacques (Shefford),—That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and substituting the following:

"Bill C-33, An Act respecting the protection of wildlife species at risk in Canada, be not now read a second time but that it be read a second time this day six months hence."

The debate continued.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

PRIÈRE

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 11 heures, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} Alarie (Louis-Hébert), appuyée par M^{me} Tremblay (Rimouski — Mitis),—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait rendre obligatoire l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés et effectuer des études exhaustives sur leurs effets à long terme pour la santé et pour l'environnement. (*Affaires émanant des députés M-230*)

Le débat se poursuit.

Conformément à l'article 93 du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Anderson (ministre de l'Environnement), appuyé par M. MacAulay (solliciteur général du Canada),—Que le projet de loi C-33, Loi concernant la protection des espèces sauvages en péril au Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de l'environnement et du développement durable;

Et de l'amendement de M. Herron (Fundy — Royal), appuyé par M^{me} St-Jacques (Shefford),—Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« le projet de loi C-33, Loi concernant la protection des espèces sauvages en péril au Canada, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais qu'il soit lu une deuxième fois dans six mois à compter de ce jour. »

Le débat se poursuit.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Lee (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) laid upon the Table, — Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to the following petitions:

— Nos. 362–1111, 362–1147, 362–1174, 362–1175, 362–1188, 362–1190, 362–1191 and 362–1203 concerning child poverty. — Sessional Paper No. 8545–362–16–18;

— Nos. 362–1225, 362–1247, 362–1248, 362–1249, 362–1250 and 362–1251 concerning the Canada Post Corporation. — Sessional Paper No. 8545–362–6–17;

— No. 362–1254 concerning marriage. — Sessional Paper No. 8545–362–28–20.

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

Mr. Lee (Scarborough—Rouge River), from the Standing Committee on Procedure and House Affairs, presented the 36th Report of the Committee (provisions of Standing Order 87(6)). — Sessional Paper No. 8510–362–89.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 47*) was tabled.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Mr. Harb (Ottawa Centre), one concerning the Divorce Act (No. 362–1404);

— by Mr. Bellehumeur (Berthier—Montcalm), one concerning the labelling of food products (No. 362–1405), one concerning oil products (No. 362–1406) and one concerning the Canada Post Corporation (No. 362–1407);

— by Mr. Riis (Kamloops, Thompson and Highland Valleys), one concerning health care services (No. 362–1408);

— by Mr. Sauvageau (Repentigny), one concerning oil products (No. 362–1409);

— by Mr. Marceau (Charlesbourg), one concerning oil products (No. 362–1410);

— by Mr. Valeri (Stoney Creek), one concerning veterans' affairs (No. 362–1411);

— by Mr. Keddy (South Shore), three concerning the income tax system (Nos. 362–1412 to 362–1414), one concerning the Canadian census (No. 362–1415) and one concerning marriage (No. 362–1416);

— by Mr. Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques), one concerning oil products (No. 362–1417);

— by Mr. Szabo (Mississauga South), one concerning child poverty (No. 362–1418);

— by Mr. Turp (Beauharnois—Salaberry), two concerning plutonium (Nos. 362–1419 and 362–1420);

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Lee (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) dépose sur le Bureau, — Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions suivantes :

— n^{os} 362–1111, 362–1147, 362–1174, 362–1175, 362–1188, 362–1190, 362–1191 et 362–1203 au sujet de la pauvreté des enfants. — Document parlementaire n^o 8545–362–16–18;

— n^{os} 362–1225, 362–1247, 362–1248, 362–1249, 362–1250 et 362–1251 au sujet de la Société canadienne des postes. — Document parlementaire n^o 8545–362–6–17;

— n^o 362–1254 au sujet du mariage. — Document parlementaire n^o 8545–362–28–20.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

M. Lee (Scarborough—Rouge River), du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présente le 36^e rapport de ce Comité (dispositions de l'article 87(6) du Règlement). — Document parlementaire n^o 8510–362–89.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n^o 47*) est déposé.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— par M. Harb (Ottawa—Centre), une au sujet de la Loi sur le divorce (n^o 362–1404);

— par M. Bellehumeur (Berthier—Montcalm), une au sujet de l'étiquetage des produits alimentaires (n^o 362–1405), une au sujet des produits pétroliers (n^o 362–1406) et une au sujet de la Société canadienne des postes (n^o 362–1407);

— par M. Riis (Kamloops, Thompson and Highland Valleys), une au sujet des services de la santé (n^o 362–1408);

— par M. Sauvageau (Repentigny), une au sujet des produits pétroliers (n^o 362–1409);

— par M. Marceau (Charlesbourg), une au sujet des produits pétroliers (n^o 362–1410);

— par M. Valeri (Stoney Creek), une au sujet des anciens combattants (n^o 362–1411);

— par M. Keddy (South Shore), trois au sujet de l'impôt sur le revenu (n^{os} 362–1412 à 362–1414), une au sujet du recensement des Canadiens (n^o 362–1415) et une au sujet du mariage (n^o 362–1416);

— par M. Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques), une au sujet des produits pétroliers (n^o 362–1417);

— par M. Szabo (Mississauga—Sud), une au sujet de la pauvreté des enfants (n^o 362–1418);

— par M. Turp (Beauharnois—Salaberry), deux au sujet du plutonium (n^{os} 362–1419 et 362–1420);

— by Ms. Wasylycia-Leis (Winnipeg North Centre), three concerning the employment insurance program (Nos. 362-1421 to 362-1423) and one concerning health care services (No. 362-1424);

— by Mr. Bergeron (Verchères — Les-Patriotes), one concerning the Canada Post Corporation (No. 362-1425);

— by Mr. Fournier (Manicouagan), two concerning the employment insurance program (Nos. 362-1426 and 362-1427);

— by Ms. Girard-Bujold (Jonquière), one concerning plutonium (No. 362-1428);

— by Mr. Rocheleau (Trois-Rivières), one concerning oil products (No. 362-1429).

— par M^{me} Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord), trois au sujet du régime d'assurance-emploi (n^{os} 362-1421 à 362-1423) et une au sujet des services de la santé (n^o 362-1424);

— par M. Bergeron (Verchères — Les-Patriotes), une au sujet de la Société canadienne des postes (n^o 362-1425);

— par M. Fournier (Manicouagan), deux au sujet du régime d'assurance-emploi (n^{os} 362-1426 et 362-1427);

— par M^{me} Girard-Bujold (Jonquière), une au sujet du plutonium (n^o 362-1428);

— par M. Rocheleau (Trois-Rivières), une au sujet des produits pétroliers (n^o 362-1429).

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the consideration at report stage of Bill C-5, An Act to establish the Canadian Tourism Commission, as reported by the Standing Committee on Industry without amendment.

Mr. Eggleton (Minister of National Defence) for Mr. Manley (Minister of Industry), seconded by Mr. Mitchell (Secretary of State (Rural Development)), moved, — That the Bill be concurred in at report stage.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, the Bill was concurred in at report stage.

Pursuant to Standing Order 76.1(11), Mr. Eggleton (Minister of National Defence) for Mr. Manley (Minister of Industry), seconded by Mr. Mitchell (Secretary of State (Rural Development)), moved, — That the Bill be now read a third time and do pass.

Debate arose thereon.

The question was put on the motion and, pursuant to Standing Order 45, the recorded division was deferred until Tuesday, June 13, 2000, at the expiry of the time provided for Government Orders.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-5, Loi constituant la Commission canadienne du tourisme, dont le Comité permanent de l'industrie a fait rapport sans amendement.

M. Eggleton (ministre de la Défense nationale), au nom de M. Manley (ministre de l'Industrie), appuyé par M. Mitchell (secrétaire d'État (Développement rural)), propose, — Que le projet de loi soit agréé à l'étape du rapport.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi est agréé à l'étape du rapport.

Conformément à l'article 76.1(11) du Règlement, M. Eggleton (ministre de la Défense nationale), au nom de M. Manley (ministre de l'Industrie), appuyé par M. Mitchell (secrétaire d'État (Développement rural)), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat.

La motion est mise aux voix et, conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 13 juin 2000, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

The Order was read for the consideration at report stage of Bill C-24, An Act to amend the Excise Tax Act, a related Act, the Bankruptcy and Insolvency Act, the Budget Implementation Act, 1997, the Budget Implementation Act, 1998, the Budget Implementation Act, 1999, the Canada Pension Plan, the Companies' Creditors Arrangement Act, the Cultural Property Export and Import Act, the Customs Act, the Customs Tariff, the Employment Insurance Act, the Excise Act, the Income Tax Act, the Tax Court of Canada Act and the Unemployment Insurance Act, as reported by the Standing Committee on Finance with amendments.

Mr. Eggleton (Minister of National Defence) for Mr. Martin (Minister of Finance), seconded by Ms. Caplan (Minister of Citizenship and Immigration), moved, — That the Bill, as amended, be concurred in at report stage.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, the Bill, as amended, was concurred in at report stage.

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et une loi connexe, la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, la Loi d'exécution du budget de 1997, la Loi d'exécution du budget de 1998, la Loi d'exécution du budget de 1999, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'assurance-emploi, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt et la Loi sur l'assurance-chômage, dont le Comité permanent des finances a fait rapport avec des amendements.

M. Eggleton (ministre de la Défense nationale), au nom de M. Martin (ministre des Finances), appuyé par M^{me} Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration), propose, — Que le projet de loi, tel que modifié, soit agréé à l'étape du rapport.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi, tel que modifié, est agréé à l'étape du rapport.

Pursuant to Standing Order 76.1(11), Mr. Eggleton (Minister of National Defence) for Mr. Martin (Minister of Finance), seconded by Ms. Caplan (Minister of Citizenship and Immigration), moved, — That the Bill be now read a third time and do pass.

Debate arose thereon.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That the House continue to sit after 6:30 p.m. on Monday, June 12, 2000, and Tuesday, June 13, 2000, for the purpose of considering Government Orders, provided that the Chair shall not receive any dilatory motions, quorum calls or requests for unanimous consent, except for a motion to adjourn the House proposed only by a Minister of the Crown;

That, notwithstanding any Standing Order or usual practice of the House, the Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons shall immediately introduce a bill entitled “An Act to amend the Parliament of Canada Act and the Members of Parliament Retirement Allowances Act”, which shall be read a first time and disposed of as follows:

(a) The House shall proceed to the second reading stage of the said Bill when it has disposed of the third reading stage of Bill C-24 or at 6:30 p.m. this day, whichever is earlier, and when no Member rises to speak, all questions necessary to dispose of the second reading stage shall be put without further debate or amendment, and if a recorded division thereon is requested, it shall be deemed deferred until Tuesday, June 13, 2000, at 5:15 p.m.;

(b) After the said Bill is read a second time, it shall be referred to a Committee of the Whole, provided that after no more than one hour of consideration by the said Committee, every clause or other question necessary to dispose of the committee stage of the said Bill shall be deemed to have been carried on division, without amendment;

(c) The third reading stage of the said Bill may be taken up at or after 6:30 p.m. on Tuesday, June 13, 2000, provided that when no Member rises to speak, all questions necessary to dispose of the third reading stage shall be put without further debate or amendment and if a recorded division thereon is requested, it shall be deemed deferred until Wednesday, June 14, 2000, at the expiry of the time provided for Government Orders.

INTRODUCTION OF GOVERNMENT BILLS

Pursuant to Order made earlier this day, on motion of Mr. Boudria (Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Ms. Caplan (Minister of Citizenship and Immigration), Bill C-37, An Act to amend the Parliament of Canada Act and the Members of Parliament Retiring Allowances Act, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading later this day.

Recommendation (Pursuant to Standing Order 79(2))

Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled “An Act to amend the Parliament of Canada Act and the Members of Parliament Retiring Allowances Act”.

Conformément à l'article 76.1(11) du Règlement, M. Eggleton (ministre de la Défense nationale), au nom de M. Martin (ministre des Finances), appuyé par M^{me} Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que la Chambre continue de siéger au-delà de 18 h 30 le lundi 12 juin 2000 et le mardi 13 juin 2000 afin d'étudier les Ordres émanant du gouvernement, sous réserve que le Président ne reçoive pas de motion dilatoire, demande de quorum ou demande de consentement unanime, sauf une motion d'ajournement proposée par un ministre de la Couronne;

Que, nonobstant tout article du Règlement et toute pratique normale, le secrétaire d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes dépose immédiatement un projet de loi intitulé « Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada et la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires », lequel sera lu une première fois et disposé de la façon suivante :

a) La Chambre aborde l'étude à l'étape de la deuxième lecture dudit projet de loi dès qu'elle aura disposé de l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-24 ou au plus tard à 18 h 30 ce jour, et lorsqu'aucun député ne demande la parole, toutes questions nécessaires pour disposer de l'étape de la deuxième lecture soient mises aux voix sans autre débat ni amendement, et que si le vote par appel nominal est demandé, il soit réputé différé jusqu'au mardi 13 juin 2000, à 17 h 15;

b) Suivant l'adoption dudit projet de loi à l'étape de la deuxième lecture, celui-ci soit renvoyé à un comité plénier, sous réserve qu'après une heure de délibérations en comité, chaque article et toute autre question nécessaire pour disposer de l'étape de l'étude en comité dudit projet de loi soient réputés adoptés avec dissidence, sans amendement;

c) L'étape de la troisième lecture dudit projet de loi soit abordée à 18 h 30 ou au-delà de cette heure le mardi 13 juin 2000, sous réserve que lorsqu'aucun député ne demande la parole, toutes questions nécessaires pour disposer de l'étape de la troisième lecture soient mises aux voix sans autre débat ni amendement, et que si le vote par appel nominal est demandé, il soit réputé différé jusqu'au mercredi 14 juin 2000, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, sur motion de M. Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M^{me} Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration), le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada et la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à plus tard aujourd'hui.

Recommendation (Conformément à l'article 79(2) du Règlement)

Son Excellence la gouverneure générale recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée « Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada et la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires ».

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Martin (Minister of Finance), seconded by Ms. Caplan (Minister of Citizenship and Immigration), — That Bill C-24, An Act to amend the Excise Tax Act, a related Act, the Bankruptcy and the Customs Act, the Customs Tariff, the Employment Insurance Act, the Excise Act, the Income Tax Act, the Tax Court of Canada Act and the Unemployment Insurance Act, be now read a third time and do pass.

The debate continued.

The question was put on the motion and, pursuant to Standing Order 45, the recorded division was deferred until Tuesday, June 13, 2000, at the expiry of the time provided for Government Orders.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That, notwithstanding the Order made earlier this day in relation to the extension of the sitting, when a Minister of the Crown rises to move the adjournment of the House, the motion shall be debatable in accordance with the provisions of Standing Order 38.

GOVERNMENT ORDERS

Pursuant to Order made earlier this day, Mr. Boudria (Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Ms. Caplan (Minister of Citizenship and Immigration), moved, — That Bill C-37, An Act to amend the Parliament of Canada Act and the Members of Parliament Retiring Allowances Act, be now read a second time and referred to a Committee of the Whole.

Debate arose thereon.

The question was put on the motion and, pursuant to Order made earlier this day, the recorded division was deferred until Tuesday, June 13, 2000, at 5:15 p.m.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), papers deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table as follows:

— by Mr. Anderson (Minister of the Environment) — Reports of the Department of the Environment for the fiscal year ended March 31, 2000, pursuant to the Access to Information Act and to the Privacy Act, R. S. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2). — Sessional Paper No. 8561-362-698-02. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights*)

— by Mr. Gagliano (Minister of Public Works and Government Services) — Report of the Canada Post Corporation, together with the Auditors' Report, for the fiscal year ended March 31, 2000, pursuant to the Financial Administration Act, R. S. 1985, c. F-11, sbs. 150(1). — Sessional Paper No. 8560-362-20-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Natural Resources and Government Operations*)

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Martin (ministre des Finances), appuyé par M^{me} Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration), — Que le projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et une loi compagnies, la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'assurance-emploi, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt et la Loi sur l'assurance-chômage, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit.

La motion est mise aux voix et, conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 13 juin 2000, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que, nonobstant l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui relatif à la prolongation de la séance, la motion portant ajournement de la Chambre proposée par un ministre de la Couronne soit sujette à débat, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, M. Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M^{me} Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration), propose, — Que le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada et la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un Comité plénier.

Il s'élève un débat.

La motion est mise aux voix et, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 13 juin 2000, à 17 h 15.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, des documents remis au Greffier de la Chambre sont déposés sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par M. Anderson (ministre de l'Environnement) — Rapports du ministère de l'Environnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L. R. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2). — Document parlementaire n° 8561-362-698-02. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la justice et des droits de la personne*)

— par M. Gagliano (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux) — Rapport de la Société canadienne des postes, ainsi que le rapport des vérificateurs y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, L. R. 1985, ch. F-11, par. 150(1). — Document parlementaire n° 8560-362-20-01. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des ressources naturelles et des opérations gouvernementales*)

—by Mr. Gagliano (Minister of Public Works and Government Services)—Summaries of the Corporate Plan for 2000–01 to 2004–05 and the Capital Budget for 2000–01 of the Canada Post Corporation, pursuant to the Financial Administration Act, R. S. 1985, c. F–11, sbs. 125(4). — Sessional Paper No. 8562–362–841–02. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Natural Resources and Government Operations*)

—by Mr. Manley (Minister of Industry)—Reports of the Copyright Board for the fiscal year ended March 31, 2000, pursuant to the Access to Information Act and to the Privacy Act, R. S. 1985, c. A–1 and P–21, sbs. 72(2). — Sessional Paper No. 8561–362–546–01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights*)

—by Mr. Manley (Minister of Industry)—Reports of the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada for the fiscal year ended March 31, 2000, pursuant to the Access to Information Act and to the Privacy Act, R. S. 1985, c. A–1 and P–21, sbs. 72(2). — Sessional Paper No. 8561–362–660–01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights*)

—by Mr. Vanclief (Minister of Agriculture and Agri–Food)—Report of the Farm Credit Corporation, together with the Auditor General’s report, for the fiscal year ended March 31, 2000, pursuant to the Financial Administration Act, R.S. 1985, c. F–11, sbs. 150(1). — Sessional Paper No. 8560–362–142–01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Agriculture and Agri–Food*)

—by Mr. Vanclief (Minister of Agriculture and Agri–Food)—Reports of the Farm Credit Corporation for the fiscal year ended March 31, 2000, pursuant to the Access to Information Act and to the Privacy Act, R. S. 1985, c. A–1 and P–21, sbs. 72(2). — Sessional Paper No. 8561–362–704–01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights*)

PETITIONS FILED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 36, a petition certified correct by the Clerk of Petitions was filed as follows:

—by Mr. Keddy (South Shore), concerning the tax system (No. 362–1430).

PROCEEDINGS ON ADJOURNMENT MOTION

Mr. Boudria (Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Ms. Caplan (Minister of Citizenship and Immigration), moved, — That the House do now adjourn.

Accordingly, pursuant to Order made earlier this day, a debate arose in accordance with the provisions of Standing Order 38(1).

The question was deemed to have been adopted.

—par M. Gagliano (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux)—Sommaires du plan général pour 2000–2001 à 2004–2005 et du budget d’investissement de 2000–2001 de la Société canadienne des postes, conformément à Loi sur la gestion des finances publiques, L. R. 1985, ch. F–11, par. 125(4). — Document parlementaire n° 8562–362–841–02. (*Conformément à l’article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des ressources naturelles et des opérations gouvernementales*)

—par M. Manley (ministre de l’Industrie)—Rapports de la Commission du droit d’auteur pour l’exercice terminé le 31 mars 2000, conformément à la Loi sur l’accès à l’information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L. R. 1985, ch. A–1 et P–21, par. 72(2). — Document parlementaire n° 8561–362–546–01. (*Conformément à l’article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la justice et des droits de la personne*)

—par M. Manley (ministre de l’Industrie)—Rapports du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour l’exercice terminé le 31 mars 2000, conformément à la Loi sur l’accès à l’information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L. R. 1985, ch. A–1 et P–21, par. 72(2). — Document parlementaire n° 8561–362–660–01. (*Conformément à l’article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la justice et des droits de la personne*)

—par M. Vanclief (ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire)—Rapport de la Société du crédit agricole, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l’exercice terminé le 31 mars 2000, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, L.R. 1985, ch. F–11, par. 150(1). — Document parlementaire n° 8560–362–142–01. (*Conformément à l’article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de l’agriculture et de l’agroalimentaire*)

—par M. Vanclief (ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire)—Rapports de la Société du crédit agricole pour l’exercice terminé le 31 mars 2000, conformément à la Loi sur l’accès à l’information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L. R. 1985, ch. A–1 et P–21, par. 72(2). — Document parlementaire n° 8561–362–704–01. (*Conformément à l’article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la justice et des droits de la personne*)

PÉTITIONS DÉPOSÉES AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l’article 36 du Règlement, une pétition certifiée correcte par le greffier des pétitions est déposée :

—par M. Keddy (South Shore), au sujet du système fiscal (n° 362–1430).

DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D’AJOURNEMENT

M. Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M^{me} Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l’Immigration), propose, — Que la Chambre s’ajourne maintenant.

En conséquence, conformément à l’ordre adopté plus tôt aujourd’hui, il s’élève un débat en application de l’article 38(1) du Règlement.

La motion est réputée agréée.

ADJOURNMENT

At 10:25 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

AJOURNEMENT

À 22 h 25, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.